INITIALES DU MAIRE DG

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Chichester

Séance ordinaire du conseil municipal de Chichester tenue le 6 juillet 2026 à 19h00, tenue au bureau municipal.

À laquelle étaient présents, en personne, son Honneur le maire Donald Gagnon, les conseillers Cameron Montgomery, Corey Bissonnette, Dustin Denault et Jacques Fleury.

Les conseillers Louis Schryer et Chrissy Ann Payne sont absents.

La directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. Ouverture de la réunion

Le maire Gagnon souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour

072-26/07 Proposé par Cameron Montgomery d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et amendé.

Adopté

3. Conflit d'intérêts (le cas échéant)

Aucun.

4. Adoption du procès-verbal

073-26/07 Proposé par Corey Bissonnette que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 juin 2026 soit adopté.

Adopté

5. Visiteurs

Aucun.

6. Rapport MRC du maire

Le maire Gagnon présente un rapport concernant la MRC Pontiac.

7. Rapports des comités

Sécurité publique

Le conseiller Fleury, président du comité de sécurité publique, donne un rapport verbal.

Voirie & Environnement

Le maire Gagnon, président du comité Voirie et environnement, donne un rapport verbal.

INITIALES DU MAIRE DG

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

074-26/07 *Lignes jaunes – Appel d'offres*

Les soumissions suivantes ont été reçues dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation pour le marquage des lignes jaunes pour l'année 2026, conjointement avec la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes, contrat numéro 2026-ALLU-003 :

Soumissionnaire :	*Prix total (taxes incluses) :*
Lignes Maska	18 232,00 $
Marquage Traçage QC	16 960,00 $
Pro-Ligne	11 024,00 $
SMQ Inc.	Aucune soumission reçue

Il est donc proposé par Cameron Montgomery d'accepter la soumission conforme la plus basse, présentée par Pro-Ligne; la portion de la Municipalité de Chichester représente un montant de 2 912,00 $, tel que discuté.

Adopté

075-26/07 *Contrat de débroussaillage*

Le prix reçu du contracteur local pour le débroussaillage a augmenté à 160 $/heure. Il est donc proposé par Corey Bissonnette de demander un prix révisé à Anthony Dunn et d'autoriser le directeur général à négocier un taux horaire plus avantageux pour le contrat de débroussaillage de cette année.

Adopté

076-26/07 *Achat de gravier*

Il est proposé par Jacques Fleury d'approuver l'achat de gravier de type granulaire A auprès d'Anthony Dunn, au prix de 11,97 $ la tonne, pour un maximum de 5 000 tonnes.

Adopté

078-26/07 *Chemin Fort-William*

Il est proposé par Dustin Denault d'autoriser les travaux de réparation d'asphalte requis sur le chemin Fort-William, tel que discuté.

Adopté

Urbanisme et développement

La conseillère Montgomery, présidente du comité d'urbanisme et de développement, donne un rapport verbal.

Administration & Finances

Le conseiller Schryer, président du comité d'administration et des finances, étant absent; le maire donne un rapport verbal.

Loisirs, Récréation, Tourisme & Marketing

La conseillère Payne, présidente du comité Loisirs, récréation, tourisme et marketing, étant absente; la conseillère Montgomery donne un rapport verbal.

La conseillère Montgomery fait le point sur les consultations en cours dans le cadre de la démarche MADA (Municipalité amie des aînés).

8. Questions du public

Aucune.

9. Présentation des comptes

079-26/07 Proposé par Cameron Montgomery que les factures soient payées conformément à la liste distribuée.

Adopté

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE DG

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

10. Correspondance

- *Une lettre de démission a été reçue de la conseillère Chrissy Ann Payne, prenant effet aujourd'hui.*

Le maire a exprimé sa sincère reconnaissance à Mme Payne pour ses années de service et son dévouement envers la Municipalité et l'a remerciée pour sa contribution à la communauté.

La directrice générale annoncera, au cours des prochains jours, le calendrier de la prochaine élection partielle.

- *Demande du propriétaire des lots portant le numéro de dossier 5290-93-6421 concernant l'emprise municipale*

Le conseil demande à la directrice générale de rencontrer les propriétaires afin de leur présenter les options et les renseignements pertinents avant de prendre une décision finale.

080-26/07 *Demande de soutien des Chutes Coulonge*

Il est proposé par Corey Bissonnette d'approuver un don de 250 $ au Parc des Chutes Coulonge pour l'achat d'une table de pique-nique, tel que discuté.

Adopté

081-26/07 *Don au Tournoi commémoratif Robert Chartrand*

Il est proposé par Dustin Denault d'approuver un don de 250 $ à l'Association du TCRC, tel que discuté.

Adopté

11. Varia

082-26/07 *Service partagé des travaux publics – Commentaires et demande de révision de la formule de partage des coûts*

ATTENDU QUE la Municipalité de Chichester a examiné le cadre proposé pour le service partagé des travaux publics ainsi que les ratios de partage des coûts proposés pour adoption de principe, tels que préparés par le Comité du service partagé;

ATTENDU QUE le Conseil appuie la poursuite du développement d'un service régional partagé de travaux publics et demeure engagé à travailler en collaboration avec les Municipalités de L'Isle-aux-Allumettes et de Sheenboro afin de conclure une entente mutuellement avantageuse;

ATTENDU QUE le Conseil est d'avis que les ratios de contribution proposés ne tiennent pas adéquatement compte des différences dans les besoins en services, les conditions d'exploitation et les investissements historiques de chacune des municipalités participantes;

ATTENDU QUE le Conseil estime que la contribution de la Municipalité de Sheenboro devrait être augmentée afin de mieux refléter les besoins additionnels en services associés à son réseau routier, notamment en raison d'un terrain plus difficile, de pentes plus abruptes, de distances de déplacement plus longues, de l'état actuel des routes, d'infrastructures de fossés limitées et du niveau des investissements historiques dans les infrastructures;

INITIALES DU MAIRE DG.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

ATTENDU QUE le Conseil estime également que l'investissement en immobilisations de la Municipalité de Chichester pour l'achat de la niveleuse partagée devrait être dûment reconnu dans le modèle financier ou dans tout autre calcul de partage des coûts;

ATTENDU QUE le Conseil est préoccupé par le fait que les normes de niveau de service proposées pourraient être difficiles à maintenir de façon uniforme dans les trois municipalités en raison des caractéristiques et des conditions variables de chaque réseau routier, ce qui pourrait entraîner des iniquités dans les niveaux de service;

ATTENDU QUE le Conseil est également d'avis que la contribution financière proposée pour la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes est disproportionnellement élevée, considérant qu'elle possède actuellement la majorité des équipements de travaux publics et fournit la majorité de la main-d'œuvre disponible pour soutenir le service partagé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cameron Montgomery que le Conseil de la Municipalité de Chichester demande que les ratios de partage des coûts proposés ainsi que le modèle financier connexe soient réexaminés et révisés par le Comité du service partagé avant que le cadre soit adopté de principe par le Conseil.

IL EST DE PLUS RÉSOLU que le Conseil demeure engagé envers l'initiative de service partagé des travaux publics et souhaite examiner une proposition révisée qui reflète plus fidèlement les réalités opérationnelles, les investissements en immobilisations et les besoins en services de chacune des municipalités participantes.

Adopté

12. Séance à huis clos

Non requise.

13. Date de la prochaine réunion

083-26/07 Proposé par Dustin Denault que la prochaine réunion régulière du conseil ait lieu le lundi 31 août 2026 à 19 h 00.

Adopté

14. Clôture de la réunion

084-26/07 Proposé par Dustin Denault que la séance soit levée à 20 h 30.

Adopté

Directrice générale / Greffière-trésorière

Maire

Je, Donald Gagnon, maire, certifie que la signature de ce procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.

La version française est la version officielle - The French version is the official version

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)